

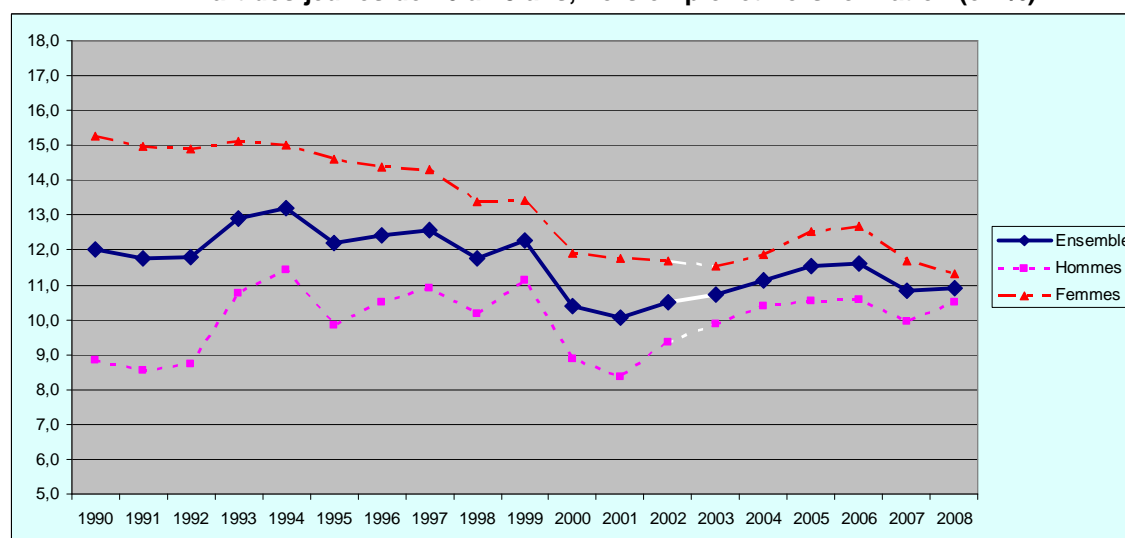
Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010 Proposition d'indicateurs phares

Défi 6 (6.1.3) : part des jeunes hors emploi et hors formation parmi les 16-25 ans

La part des jeunes de 16 à 25 ans hors emploi et hors formation constitue une mesure de difficultés d'insertion qui est moins dépendante de la conjoncture que le taux de chômage. Elle est très proche de 11 % en 2008. Cette part avait nettement baissé dans la seconde moitié des années quatre vingt dix.

La France est un des pays de l'Union européenne qui se distingue par des tensions importantes concernant l'insertion des jeunes sur le marché du travail. C'est ce qui ressort des comparaisons sur le taux de chômage des 15-24 ans.

Part des jeunes de 16 à 25 ans, hors emploi et hors formation (en %)



Source : Insee, enquête Emploi trimestrielle depuis 2003, enquête Emploi annuelle antérieurement.

Champ : France métropolitaine

Notes : une rupture de série a lieu en 2003. La notion d'âge utilisée est l'âge en fin d'année

Définition

La part des jeunes de 16 à 25 ans sans emploi et hors formation est le complément à 100 de la part des jeunes de 16-25 ans en emploi ou en formation définie dans le décret du 20 mai 2009 sur la mesure de la pauvreté. Il s'agit des jeunes qui n'ont pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure durant la semaine de référence, ont fini leurs études initiales et n'ont pas repris de cours ou une formation même courte depuis 3 mois.

L'âge considéré est l'âge en fin d'année comme dans les publications habituelles de l'Insee sur le taux de chômage (et non l'âge révolu c'est-à-dire l'âge en cours d'année qu'utilise Eurostat dans les comparaisons européennes de taux de chômage par âge). Le champ est celui de la France métropolitaine.

La source utilisée est l'enquête Emploi trimestrielle depuis 2003 et l'enquête Emploi annuelle antérieurement. Une rupture de série a lieu entre 2002 et 2003.

Par rapport au taux de chômage des jeunes (15-24ans), cette notion a l'avantage d'être plus structurelle et moins dépendante des retournements économiques. En effet en cas de faible activité économique, les difficultés sur le marché du travail non seulement se répercutent fortement sur les nouveaux entrants (numérateur du taux de chômage) mais pèsent également sur le nombre d'actifs de 15-24 ans (dénominateur), en incitant les jeunes à poursuivre leurs études ou à suivre des formations complémentaires.

Conférence nationale sur les indicateurs de développement durable - 20/01/2010

Proposition d'indicateurs phares

Objectifs du défi 6 de la stratégie nationale sur la démographie, l'immigration et l'inclusion sociale

Ce défi vise à préserver les systèmes de protection sociale et s'attache à lutter contre toutes les exclusions dues notamment à l'âge, à la pauvreté, à l'insuffisance d'éducation et de formation.

Ces choix stratégiques impliquent notamment de:

- faciliter l'accès à l'emploi
- développer la solidarité intergénérationnelle

Enjeux

Dans le défi 6 sur l'insertion sociale, la stratégie nationale de développement durable est notamment axée sur le renforcement de la cohésion sociale, l'accès à l'emploi, aux savoirs et à la protection sociale.

L'accès des jeunes à l'emploi et à la formation est un élément déterminant de leur insertion et de cohésion sociale. Cette insertion contribue au développement du capital humain et à sa mobilisation pour le développement à venir.

L'indicateur mesure la part des jeunes qui sont soit au chômage soit inactifs sans avoir suivi récemment de formation, et se trouvent donc dans une situation d'attente comportant des difficultés d'insertion potentielles et une absence de perspectives qui peuvent marginaliser. L'objectif est de réduire cette part.

Analyse

Les jeunes de 16-25 ans hors emploi et hors formation représentent 10,9 % de cette tranche d'âge en 2008¹. Suivie dans le tableau de bord de la pauvreté, cette part constitue une mesure de difficultés d'insertion et d'absence de perspectives qui est moins dépendante de la conjoncture que le taux de chômage des 15-24 ans. La très nette baisse observée entre 1994 et 2001 (de 13,2 % à 10,1 %) puis le retournement à la hausse jusqu'en 2006 où cette part se situe à 11,6 %, restent toutefois en partie le reflet de ces retournements économiques.

Les jeunes femmes sont un peu plus exposées à ce type de situation que les jeunes hommes : en 2008, elles sont 11,3 % hors emploi et hors formation contre 10,5 %. L'écart était de 3,6 points en 1994.

Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans, ou mieux l'importance du chômage dans l'ensemble des effectifs de la classe d'âge des 15-24 ans, peut donner un éclairage complémentaire en permettant des comparaisons internationales. Si le taux de chômage des 15-24 ans apparaît élevé, atteignant 19,0 % en 2008 en âge révolu, alors qu'il est de 15,6 % pour l'ensemble de l'union européenne à 27-, c'est en partie du fait de l'organisation de la formation et du faible nombre d'actifs dans cette tranche d'âge. Rapporté à l'ensemble de la classe d'âge, le chômage touche en effet 7,1 % des jeunes de 15-24 ans (âge révolu) en France soit un niveau voisin de la moyenne européenne (6,9 % pour l'UE 27 et 7,4% pour l'UE 15). L'Espagne (11,7%) mais aussi la Suède (10,7 %) et le Royaume-Uni (9,2 %) connaissent en effet des taux plus élevés. Comme la France, l'Italie (6,6%) n'est plus si écartée, tandis que l'Allemagne reste avec le Danemark et d'autres pays du Nord ou de l'Est à un niveau sensiblement plus faible (5,5% ou moins) que rejoint désormais la Pologne après avoir connu un taux très haut jusqu'en 2004-2005.

Pour en savoir plus

<http://www.insee.fr>

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr> (études et recherche Dares et Drees)

¹ En utilisant l'âge en fin d'année. En âge révolu, elle se situe à 11,7%.